

Définition Mur de refend : (n.m.) Mur porteur intérieur divisant le volume en pièces.

Du latin *murus* (mur) et du latin *findere* (fendre). Le terme refend apparaît en 1423 dans un devis relatif à la reconstruction de la maison échevinale de Lille : « & ralyer avec le clère voye qui se chaindra autour des dites tourieles & y faire targes & **refens** pareilles à le clère voye. » Félibien parle de murs de refends dans ses *Principes de l'architecture* (1676) : « On appelle **murs de refends** ceux qui sont les separations des pieces du dedans des Bastimens, pour les distinguer des gros murs qui sont la cage. »

© Stéphane William Gondoin, webmaster et propriétaire du site www.normannia.fr ; avec son aimable autorisation

